



AIDS-HILFE SCHWEIZ
AIDE SUISSE CONTRE LE SIDA
AIUTO AIDS SVIZZERO

Rapport annuel
2016

Aide Suisse contre le Sida

Editrice

Aide Suisse contre le Sida
Case postale 1118
8031 Zurich
Tél. 044 447 11 11
Fax 044 447 11 12
aids@aids.ch
www.aids.ch

Graphisme

Kraftkom GmbH
Agentur für Kommunikation und Design
www.kraftkom.ch

Corrections

Die Orthografen
www.dieorthografen.ch

Illustration de couverture

Daniel Müller, illumueller.ch

Photos

Aide Suisse contre le Sida

DES MOTS

- 4 Avant-propos du président et du directeur
- 6 Comité et équipe de l'Aide Suisse contre le Sida 2016
- 8 Aperçu 2016
- 10 #Undetectable
- 14 Centre de déclaration des discriminations

DES CHIFFRES

- 16 Compte d'exploitation 2016
- 18 Bilan au 31 décembre 2016
- 19 Flux de fonds et flux de trésorerie
- 19 Principes de la présentation des comptes
- 20 Commentaires relatifs au compte d'exploitation
- 22 Commentaires relatifs au bilan
- 28 Rapport de vérification
- 29 Certificat Zewo
- 31 Adresses

Ensemble nous sommes forts !

Le monde semble en mauvaise posture, beaucoup s'inquiètent de l'avenir. À quoi ressemblera le monde dans dix ans ? Nous ne le savons pas, mais nous sommes convaincus que seule une action commune permettra des changements. Ensemble, nous devons construire l'avenir et continuer à nous engager en faveur des plus vulnérables. C'est particulièrement vrai pour les personnes vivant avec le VIH. Au-delà de la stabilité des chiffres indiquant que le nombre de nouvelles infections n'a pas augmenté par rapport aux années précédentes, le sujet reste d'actualité. Les personnes séropositives ne pourront vivre une vie sans discriminations que si nous parvenons à repousser la stigmatisation à l'arrière-plan et à supprimer la peur que provoquent les personnes atteintes du VIH. L'Aide Suisse contre le Sida s'engage de toutes ses forces pour cet objectif, conjointement avec d'autres organismes.

Par Martin Klöti

Chères lectrices, chers lecteurs

Un skieur insouciant qui se casse une jambe en dévalant les pistes à toute vitesse peut compter sur la compréhension et la compassion des autres. Mais une personne contractant une maladie à l'occasion d'un rapport sexuel est considérée comme responsable de ce qui lui arrive et ne mérite pas d'indulgence. Alors même qu'au cours de leur vie sexuelle, la plupart des gens ont vraisemblablement fait l'impasse au moins une fois sur les mesures de prévention, si ce n'est plusieurs. La nouvelle hausse des cas de syphilis, de blennorragie, de chlamydiae et d'autres infections sexuellement transmissibles en témoigne. Pourtant dès qu'il s'agit de sexe, il y a deux poids deux mesures. Encore et toujours. Ce préjugé et bien d'autres sont abordés dans nos campagnes de prévention qui s'adressent aux hommes et aux femmes, sans index vengeur.

Ainsi nos campagnes ciblées s'adressent-elles aux hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes qui ont peut-être contracté une infection sexuellement transmissible. Et à ceux qui pensent avoir été atteints et appréhendent le résultat du dépistage. Les nouvelles campagnes ont bien commencé et portent déjà leurs fruits. Les tests de dépistage sont plus nombreux et entraînent davantage de guérisons, ce qui correspond tout à fait à l'esprit de la santé sexuelle.

La campagne undetectable véhicule un autre message important, à savoir que les personnes séropositives sous traitement ne sont plus contagieuses. Cette campagne, qui a trouvé un grand écho au sein de la communauté HSH, s'étendra aussi à l'avenir à d'autres groupes cibles. Elle constitue un autre pas important sur la voie d'une réduction des discriminations.

Destiné à améliorer la santé sexuelle des migrantes et des migrants en Suisse, le concept-cadre Migration et facteurs de vulnérabilité 2016 + de l'Office fédéral de la santé publique

est en bonne voie. La coordination des efforts entre les différents acteurs dont l'Aide Suisse contre le Sida est un membre important se déroule de manière positive. Ses répercussions sur le travail commun seront perceptibles dès 2017 et dans les années à venir, avec des effets positifs pour tous.

Le bilan financier de l'exercice 2016 s'annonce également positif. Il est équilibré tout comme celui de 2017 qui s'annonce également équilibré. Tout le personnel de l'Aide Suisse contre le Sida y a contribué. L'équipe d'experts a fourni un travail très professionnel pendant et après la restructuration. Et ne s'est laissé distraire ni par le déménagement dans les locaux du 101 Stauffacherstrasse ni par le nouvel environnement de travail.

Ensemble, nous sommes forts, ensemble nous franchissons les obstacles. L'Aide Suisse contre le Sida est prête à continuer sur sa lancée.



Martin Klöti
Président de l'Aide
Suisse contre le Sida



Daniel Seiler
Directeur de l'Aide
Suisse contre le Sida

Nous

L'Aide Suisse contre le Sida s'engage depuis 1985 en faveur des personnes vivant avec le VIH. Elle fait également de la prévention afin d'enrayer la propagation du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles.

COMITÉ ET ÉQUIPE DE L'AIDE SUISSE CONTRE LE SIDA 2016

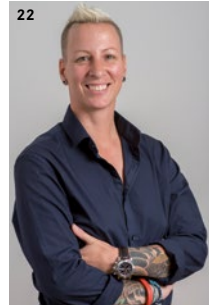
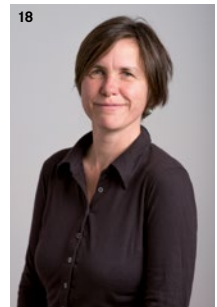
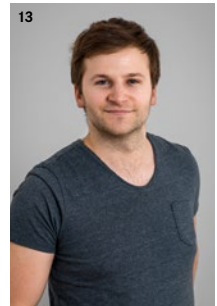
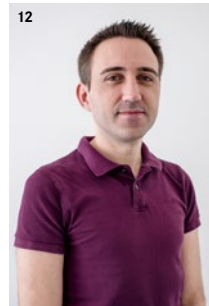
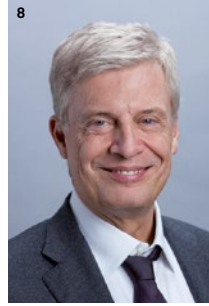
Comité

- ¹ Martin Klöti, président, SG
- ² Dominik Bachmann, ZH
- ³ Raphaël Comte, NE
- ⁴ Andreas Häner, BS
- ⁵ Barbara E. Ludwig, ZH
- ⁶ Sibylle Nideröst, SO
- ⁷ Christoph Stuehn, ZH
- ⁸ Manuel Tornare, GE

Équipe

- ⁹ Vinicio Albani
- ¹⁰ Luca Bernardini
- ¹¹ Esther Hagedorn
- ¹² Florent Jouinot
- ¹³ Cliff Egle
- ¹⁴ Aaron Rhyner
- ¹⁵ Julia Hug
- ¹⁶ Brigitta Paulina Javurek
- ¹⁷ Andreas Lehner
- ¹⁸ Mary Manser
- ¹⁹ Nathan Schocher
- ²⁰ Daniel Seiler
- ²¹ Caroline Suter
- ²² Fabienne Tschanz

QUI EST L'AIDE SUISSE CONTRE LE SIDA?



Quelle

Nos activités les plus importantes en 2016

- Renforcement du réseau de conseil pour les personnes vivant avec le VIH,
 - aids.ch, toujours à jour et consulté quotidiennement des milliers de fois,
 - Soutien juridique gratuit des personnes vivant avec le VIH (conseil et représentation juridique),
 - Collecte des signalements de discrimination et communication de ces cas à la Commission fédérale pour la santé sexuelle et à l'Office fédéral de la santé,
 - Publication de la brochure « Protection des données et VIH »,
 - Organisation d'ateliers portant sur des thèmes juridiques,
 - Information en continu des personnes vivant avec le VIH, de leurs proches et des personnes intéressées quant aux évolutions médicales et juridiques,
 - Renouvellement du graphisme de SAN Swiss Aids News,
 - Octroi d'aides aux personnes vivant avec le VIH en difficulté financière,
 - Coordination nationale du conseil de proximité et de la distribution de matériel à destination du marché du sexe (réseau APiS),
 - Mise à disposition de moyens de protection et de matériel d'information à destination de groupes cibles spécifiques ainsi que de la population générale (boutique), coordination nationale du réseau d'information et de conseil à destination des migrantes et des migrants originaires d'Afrique subsaharienne (Afrimedia).
 - Manifestation à l'occasion de la journée du sida 2016 avec l'élection d'une ambassadrice de l'Aide Suisse contre le Sida pour la communauté africaine (Miss Africa Switzerland),
 - Campagne « Get tested – Know your HIV-Status »
- Cette campagne de l'Aide Suisse contre le Sida encourage les femmes et les hommes à connaître leur propre statut sérologique et vise à faire disparaître les préjugés et la crainte des discriminations. En tant que campagne de sensibilisation, de prévention et de dépistage, elle s'adresse en particulier aux personnes issues des communautés africaines en Suisse.
- Coordination nationale des centres de santé pour les hommes homosexuels (Checkpoints),
 - Planification, conception et coordination nationale de la campagne Break the Chains, et mise en œuvre avec les régions,
 - Participation à la conception et à la mise en œuvre de la campagne LOVE LIFE,
 - Coordination nationale de la campagne Stop Syphilis,
 - Mise en place du conseil et de l'information en ligne pour les hommes homosexuels (Dr. Gay).

Où

Nos innovations pour l'avenir

Qui

Notre organisme en 2016

- Approfondissement de la collaboration interrégionale avec les antennes locales de l'Aide Suisse contre le Sida,
- Mise en place d'instruments de coopération avec d'autres organisations à but non lucratif, avec les prestataires de santé, les offices fédéraux et les autorités régionales,
- Réduction des charges fixes,
- Formation continue permanente pour les collaboratrices et les collaborateurs sur des thèmes pertinents en lien avec la prévention.
- Extension de la campagne #undetactable sur la non-infectiosité en direction de la population générale,
- Mise en œuvre du concept-cadre national Migration et facteurs de vulnérabilité 2016+,
- Développement d'ateliers empowerment pour les personnes vivant avec le VIH,
- Mise au point de modules courts et de modules présentation sur la vie avec le VIH,
- Participation au développement d'un programme européen d'amélioration de la qualité de la prévention du VIH (Quality Action),
- Participation au développement de la stratégie de lutte contre l'hépatite C au niveau national,
- Participation au développement de la stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT),
- Synchronisation des offres de dépistage des domaines HSH, Sex Work et Migration,
- Refonte de la plateforme de sensibilisation des avocats, juges et autres spécialistes du droit sur le thème du VIH www.hivlaw.ch.

« Nous prenons les choses en main »

Les patients touchés par le VIH sous traitement efficace ne transmettent plus le virus sexuellement. La campagne #undetectable est en cours depuis décembre 2015. Dans cette interview, Andreas Lehner parle du contexte et des premières expériences liées à cette campagne.

Interview menée par Stephan Praz

Undetectable – La norme pour les patients VIH en Suisse

Indétectabilité – charge virale réduite – undetectable. Toutes ces notions signifient la même chose : la charge virale d'un patient VIH a tellement diminué consécutivement au traitement contre le VIH, que les tests de dépistage habituels ne détectent plus le virus du VIH dans le sang. C'est ce qui se produit à partir de valeurs se situant en-dessous de cinquante virus par millilitre de sang. En Suisse, plus de 95% des patients sous traitement contre le VIH répondent à ce critère. Leur infection par le VIH n'est pas guérie, mais elle ne progresse plus. De plus : les patients dont la charge virale est ainsi réduite ne peuvent plus transmettre le VIH à d'autres personnes par voie sexuelle.

Monsieur Lehner, l'élément principal de votre campagne est la notion undetectable, additionnée du hashtag #. Quel message souhaitez-vous ainsi faire passer?

« Undetectable » signifie indétectable. Nous attirons ainsi l'attention sur le fait que les personnes séropositives dont la charge virale n'est plus détectable grâce à un traitement efficace ne transmettent plus le VIH.

Ne faudrait-il pas plutôt parler le « non transmissible » c'est à dire « non-transmissible » ? En effet, undetectable pourrait aussi prêter à confusion voire effrayer dans le sens où il ne serait plus du tout possible de détecter une dangereuse infection par le VIH.

La dimension complète du terme « undetectable » peut ne pas être tout à fait familière à certaines personnes, mais cette notion s'est établie entre temps aux USA et dans d'autres pays, en particulier sur les plateformes de rencontres en ligne des homosexuels. Nous la reprenons et la renforçons, lui donnons pour ainsi dire une valeur officielle. L'aspect positif du terme « undetectable » est qu'il en existe une traduction dans quasiment toutes les langues. Ainsi, un mot unique nous permet-il d'aller droit au but : les personnes séropositives sous traitement efficace ne sont plus contagieuses par voie sexuelle.

Eviter les risques en avril,
se dépister en mai.

STOP SYPHILIS

...ER ZUM GRATISTEST

SYPHILIS-TESTWOCHE
für Männer, die Sex mit Männern haben
Vom 1. bis 31. Oktober
bei teilnehmenden Teststellen
www.drgay.ch



Dr. Gay

Hier wird dir geholfen!
drgay.ch

30
A
Collage by Patrick Mettraux



#undetectable

Indétectable au VIH : non infectieux. drgay.ch

#undetectable est donc une sorte de campagne d'image, qui améliore l'image des personnes séropositives en général, mais aussi leur image de soi, et ainsi les encourage et les soutient ?

En premier lieu oui. En même temps, le message principal est important aussi pour la prévention. Lorsque le VIH est moins stigmatisé, les gens ont moins peur du dépistage. S'il y a davantage de tests de dépistage, un plus grand nombre de personnes séropositives sont placées sous traitement et ne sont plus contagieuses. Pour beaucoup de personnes séropositives, cette perspective est déjà une raison importante de commencer précocement un traitement. Elle leur permet d'avoir une vie sexuelle normale, libérée de la crainte d'avoir des relations sexuelles sans préservatif.

« Lorsque le VIH est moins stigmatisé, les gens ont moins peur du dépistage. »

Bien que le Swiss Statement en ait parlé publiquement pour la première fois en 2008, de nombreux professionnels restent sceptiques quant à la possibilité de se passer du préservatif. Ils craignent, que le tout « Sortez couvert » ne se mue en un « Sortez découvert » général.

Effectivement, nous connaissons depuis 2008 au moins une information très importante à la fois pour les personnes séropositives et pour la prévention. La taire ou n'en parler qu'à demi-mot serait une faute. Cela ne ferait qu'encourager la propagation d'erreurs et de demi-vérités, ce qui serait contreproductif.

Ne craignez-vous pas que la campagne soit comprise à tort comme un appel à avoir des rapports sexuels sans préservatifs ?

Au contraire. Nous prenons le taureau par les cornes, informons honnêtement et de manière exhaustive. Dans le cadre de la campagne, nous parlons de tout, y compris du préservatif. Nous avons aujourd'hui trois instruments essentiels de prévention à notre disposition : le préservatif, la PrEP (traitement préventif contre le VIH pour les personnes séronégatives), et la protection par le biais du traitement avec pour conséquence «undetectable». Il devient toujours plus important d'utiliser tous les outils à notre disposition.

Parce que le comportement de protection a diminué ?

Non, le comportement de protection reste très bon. Alors même que la peur du VIH a beaucoup diminué au cours des dernières années, parce que la maladie n'est plus mortelle. Même si la grande majorité se protège grâce au préservatif, le nombre absolu de rapports sexuels non protégés a augmenté.

Mais en même temps à l'heure actuelle, il y a aussi beaucoup plus de personnes séropositives sous traitement efficace, donc non contagieuses.

Exactement. Il faut dire clairement que les relations sexuelles non protégées avec une personne séropositive sous traitement sont sûres pour ce qui concerne le VIH. Par contre, il est très risqué d'avoir des rapports sexuels non protégés avec un homme qui ne connaît pas son statut sérologique relatif au VIH.



#undetectable est la première campagne communiquant ouvertement sur tous ces sujets. Existait-il précédemment des freins au sein de votre association de l'Aide Suisse contre le Sida ou de la part d'autres partenaires?

Nous avons eu beaucoup de débats. Il y avait des gens qui étaient clairement pour et d'autres clairement contre. Mais les questions critiques nous ont aidés à planifier la campagne avec soin, parce que nous devons toujours nous remettre en question et nous expliquer avec précision. La forme que revêt la campagne à présent est le fruit de la collaboration étroite et entière entre notre association et ses partenaires.

La campagne a-t-elle lieu essentiellement en ligne comme le suggère le hashtag ?

Internet est effectivement un canal important. Nous sommes présents sur les réseaux sociaux, sur les portails destinés aux homosexuels et en de nombreux endroits du réseau. Cependant, le hashtag est présent depuis longtemps y compris dans les documents imprimés, en particulier chez les jeunes. Le hashtag signifie « Attention, c'est important ».

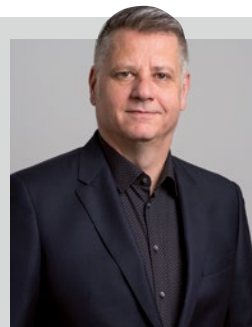
Combien de temps va durer la campagne ?

#undetectable va durer plusieurs années. Avec ce terme choc ressortant sur fond noir, nous espérons obtenir une grande valeur de reconnaissance. Nous l'utiliserons afin de relier des choses entre elles de différentes manières. Ce qui a commencé comme une campagne à destination des hommes homosexuels doit cependant aussi lentement faire son entrée dans la population générale.

Est-il envisagé de l'élargir à d'autres groupes cibles ? En effet, toutes les personnes séropositives sous traitement efficace ne sont plus contagieuses sexuellement, pas seulement les hommes homosexuels.

Nous avons lancé la campagne en premier lieu auprès des hommes homosexuels pour deux raisons : premièrement, parce que c'est un groupe très fortement touché par le VIH. Deuxièmement, nous disposons précisément pour cette raison d'une bonne infrastructure de campagne pour ce qui concerne les hommes homosexuels. C'est pourquoi nous commençons souvent par prévoir les nouvelles interventions d'abord auprès d'eux, parfois comme une sorte de ballon d'essai. Ensuite, lorsque nous voyons exactement ce qui fait ses preuves, nous l'adaptions à d'autres groupes cibles. C'est ce que nous ferons aussi pour #undetectable.

Nous savons maintenant que la campagne est utile. À présent, le temps est arrivé d'adapter le message à d'autres groupes cibles.



Andreas Lehner est vice-directeur et chef du programme HSH (Hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes) de l'Aide Suisse contre le Sida. Après une carrière de spécialiste du marketing, il est passé à la lutte contre le sida où

il s'est occupé de domaines très variés depuis dix ans. Il y a deux ans, il a obtenu un master en Prévention et promotion de la santé de la Haute-École de Lucerne.

Centre de déclaration des discriminations

L'Aide Suisse contre le Sida est le centre national de déclaration des discriminations et des atteintes à la personnalité liées au VIH. À la demande de l'Office fédéral pour la santé publique, elle rassemble les cas qui lui ont été déclarés et les communique deux fois par an à la Commission fédérale pour la santé sexuelle (CFSS). L'Aide Suisse contre le Sida intervient également en cas de discrimination dans la mesure où la personne concernée le souhaite. Elle informe sur la situation juridique et sur les dispositions relatives à la protection des données et aide les personnes séropositives à faire valoir leurs droits. Ci-dessous quelques extraits des discriminations enregistrées en 2016.

Licenciements pour cause de VIH

Madame T est tombée malade pendant sa période d'essai et a été contrainte par son employeuse de donner la raison de son congé maladie. Comme elle souhaitait établir un lien de confiance, Madame T. a informé son employeuse de son infection par le VIH. Le comportement de l'employeuse à son égard a ensuite changé radicalement, et peu de temps après, elle recevait sa lettre de licenciement. Un licenciement pendant la période d'essai en raison d'absences liées à la maladie est possible juridiquement en Suisse. Madame T. a refusé l'entretien proposé par l'Aide suisse contre le sida avec son employeuse, car leur relation de confiance était rompue.

Refus de prise en charge des frais dentaires liés au SIDA

Madame B. a été admise en unité de soins palliatifs dans les années 1990 en raison de son stade avancé de sida. À cette époque, il ne lui était pas possible de se préoccuper de l'hygiène de ses dents. Grâce aux traitements antirétroviraux disponibles à partir de 1996, son état de santé a pu être stabilisé à long terme. Cependant, du fait de sa mauvaise hygiène dentaire antérieure, ses dents sont aujourd'hui en mauvais état et nécessitent une réfection complète. Bien que le sida soit la cause de ces lésions dentaires, la caisse d'assurance maladie refuse de prendre en charge les frais liés à un manquement personnel. L'Aide suisse contre le sida a fait appel de ce refus au nom de Madame B. La décision est encore à venir.

Exclusion de l'assurance complémentaire

Monsieur S. dont la charge virale se situe en dessous du seuil de détectabilité depuis des années, a fait une demande d'assurance complémentaire. Malgré des valeurs excellentes, la compagnie d'assurance a rejeté sa demande prétextant l'infection par le VIH. Bien que les assurances privées soient légalement libres de signer des contrats avec qui elles veulent, il est gênant, en particulier dans le domaine des prestations complémentaires ambulatoires, que les personnes séropositives continuent à être refusées alors que leurs taux sont bons.

Refus d'une formation à cause du VIH

Madame L. a sollicité l'assurance invalidité (AI) pour une formation de masseuse médicale. L'AI a refusé cette reconversion, car son service médical régional considérait que Madame L. se mettait elle-même en danger (nécessité d'éviter les infections opportunistes liées au contact fréquent et rapproché avec un grand nombre de personnes). Après intervention de l'Aide Suisse contre le Sida et de l'infectiologue suivant Madame L., cet argument a été abandonné.

Complications pour accéder au statut d'indépendant

Une dentiste souhaitait s'installer comme indépendante, ce pour quoi elle aurait eu besoin d'une assurance individuelle d'indemnités journalières afin de couvrir toute absence due à une maladie. La signature du contrat lui a été refusée par la société d'assurance à cause du VIH. C'est pourquoi elle s'est décidée dans un premier temps à ne pas devenir indépendante par peur d'une incapacité de travail liée à sa santé.

Dénonciation par vengeance

Madame D. avait dénoncé son ancien partenaire pour violences domestiques, en retour, ce dernier l'avait attaquée pour tentative de transmission du virus du VIH. Madame D. l'avait pourtant informé de son infection par le VIH et il n'y a pas eu transmission, bien que sa charge virale n'ait pas été en dessous du seuil de détection. Une personne en mesure de prouver qu'elle a informé son partenaire avant un rapport non protégé ne peut être poursuivie pénalement. De même, aucune poursuite ne peut être engagée contre une personne dont la charge virale est en dessous du seuil de détection, puisque la transmission est impossible dans ce cas. L'Aide Suisse contre le Sida a soutenu l'avocat de Madame D dans l'élaboration de son argumentaire.

Violation des règles de protection des données à l'hôpital

Un médecin de garde a évoqué avec Monsieur T son diagnostic HIV en présence de connaissances de ce dernier. Ces personnes n'étaient pas au courant de l'infection par le VIH de Monsieur T. L'Aide Suisse contre le Sida a pris contact avec le médecin et lui a signalé cette infraction au droit de la protection des données médicales. Ce dernier s'est excusé auprès de Monsieur T.

Compte d'exploitation 2016

En CHF

	Annexe	2016	2015
PRODUITS			
Contributions fédérales : prévention		1 405 000	1 464 000
Contributions fédérales : gestion du savoir		170 000	349 200
Contributions fédérales : vivre avec le VIH		130 000	270 359
Contributions fédérales : communication		323 321	110 647
Contributions fédérales : service clients, diffusion de matériel d'information		230 000	300 000
Total Contributions fédérales pour projets	1)	2 258 321	2 494 206
Dons et sponsoring liés à des projets		136 333	246 914
Recettes de la collecte de fonds (brut)	2)	2 365 175	2 670 022
Frais liés à la collecte de fonds (brut)	2)	-1 048 750	-1 138 762
Héritages/donations		19 000	25 000
Produits de ventes et services, produits divers	3)	43 631	65 093
Cotisations des membres		10 150	9 300
Total produits de l'association		1 525 540	1 877 567
TOTAL PRODUITS		3 783 861	4 371 773

CHIFFRES DU RAPPORT ANNUEL 2016

In CHF

	Annexe	2016	2015
CHARGES D'EXPLOITATION			
Projets			
Prévention		-1 314 374	-1 564 136
Gestion du savoir		-213 452	-248 167
Vivre avec le VIH		-325 882	-321 037
Communication		-21 612	-29 855
Service clients, diffusion de matériel d'information		-322 138	-377 832
Total charges projets	4)	-2 197 458	-2 541 026
Dépenses financées par le fonds de solidarité		-155 015	-110 125
Dépenses financées par le fonds membres		-622 813	-585 022
Dépenses fonds régional de coordination		-62 530	-47 409
Dépenses fonds projets régionaux		-33 339	-31 606
Dépenses fonds projets nationaux		0	-16 175
Dépenses fonds national d'innovation		0	-5 000
Total dépenses financées par les fonds		-873 697	-795 337
Total charges projets et dépenses financées par les fonds	4)	-3'071 155	-3 336 363
Administration			
Secrétariat		-835 617	-797 669
Dépenses liées à la recherche de fonds et dépenses promotionnelles (hors collecte de dons)		0	0
Total charges administratives, dépenses liées à la recherche de fonds et dépenses promotionnelles (hors collecte de dons)	4)	-835 617	-797'669
Total charges liées aux prestations	4)	-3 906 771	-4'134'033
Résultat financier	6)	-1 065	-14 691
Résultat annuel (avant affectation au capital de l'organisation)	5)	-123 976	223 050
Dotations/prélèvements sur le capital de l'organisation			
Dotation de la collecte de dons aux aux fonds libres	2)	-1 316 425	-1 531 260
Prélèvement sur fonds libres	17)-25)	873 697	795 337
Prélèvement sur fonds libres/ fonds du secrétariat sur la part « frais administratifs »	17)-25)	80 000	96 000
Prélèvement sur réserves libres héritages/dons	24)	0	0
Dotation aux réserves libres héritages/dons	24)	-19 000	-25 000
Prélèvement sur le fonds du secrétariat	25)	508 270	447 200
Dotation sur collecte de dons au fonds du secrétariat	2)/25)	0	0
Total dotations/prélèvements sur le capital de l'organisation		126 542	-217 724
RÉSULTAT ANNUEL		2 566	5 326

Bilan au 31 decembre 2016

En CHF

	Annexe	31.12.2016	31.12.2015
ACTIFS			
Actifs circulants			
Fonds disponibles	7)	2 213 252	2 044 262
Titres	8)	1 358 282	1 319 373
Créances résultant de prestations et de livraisons	9)	549 726	692 369
Autres créances	10)	48 263	26 528
Stocks	11)	16 376	22 649
Actifs transitoires	12)	42 748	18 333
Total Actifs circulants		4 228 647	4 123 513
Immobilisations			
Transformation des bureaux 101 Stauffacherstrasse	13)	48 949	0
Total Immobilisations		48 949	0
TOTAL ACTIFS		4'277'595	4 123 513

En CHF

		31.12.2016	31.12.2015
PASSIFS			
Fonds étrangers			
Créanciers	14)	619 363	227 160
Passifs transitoires	15)	202 972	314 117
Provisions	16)	352 000	355 000
Total Capital étranger à court terme		1 174 335	896 277
Capital de l'organisation			
Fonds propres	23)	609 154	609 154
Capital immobilisé			
Fonds de solidarité	17)	343 492	393 910
Fonds membres	20)	684 029	744 093
Fonds régional de coordination	18)	56 015	62 874
Fonds projets régionaux	19)	37 340	41 916
Fonds projets nationaux	21)	190 100	171 485
Fonds national d'innovation	22)	63 367	57 553
Fonds prestations nationales	25)	505 599	553 654
Capital libre			
Réserves libres : héritages/donations	24)	685 613	666 613
Pertes reportées	23)	-74 016	-79 342
Résultat annuel	23)	2 566	5 326
Total Capital de l'organisation		3 103 260	3 227 236
TOTAL PASSIFS		4 277 595	4 123 513

Flux de fonds et flux de liquidité

In CHF

	2016	2015
Résultat annuel avant prélèvements/ dotations au capital de l'organisation	-123 976	223 050
Amortissements sur immobilisations corporelles	2 576	3 513
Autres (charges)/produits sans contrepartie de trésorerie	1 116	0
(Augmentation)/diminution des titres	-38 909	22 398
(Augmentation)/diminution des créances résultant de prestations et services	142 642	126 799
(Augmentation)/diminution autres créances	-21 735	-3 488
(Augmentation)/diminution des stocks	6 273	-4 317
(Augmentation)/diminution des actifs transitoires	-24 415	20 235
(Augmentation)/diminution des créanciers	391 088	49 510
Augmentation/(diminution) des passifs transitoires et provisions	-114 145	-79 267
Flux de trésorerie issus de l'exploitation	344 492	135 383
Investissement dans des immobilisations corporelles	-51 525	0
Flux issus des activités d'investissement	-51 525	0
Flux issus des activités de financement	0	0
Augmentation/(diminution) des liquidités	168 991	358 433
Attestation de solvabilité		
État des liquidités au 1er janvier	2 044 262	1 685 830
État des liquidités au 31 décembre	2 213 252	2 044 262
Augmentation/(diminution) des liquidités	168 990	358 432

Principes de la présentation des comptes

Bases de la présentation des comptes

Les comptes annuels sont établis et évalués conformément aux directives de la Commission pour les Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), en application de la Swiss GAAP RPC 21. Les comptes annuels sont fondés sur des valeurs relatives à la gestion de l'entreprise donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (selon le principe du «true and fair view»).

Structure d'une organisation faitière

L'Aide Suisse contre le Sida n'a ni filiale ni institution partenaire auprès desquelles elle exerce ou pourrait exercer une influence prépondérante sur la base d'une direction et d'un contrôle conjoints. Les antennes cantonales de l'Aide Suisse contre le Sida sont des associations financièrement indépendantes qui se conforment sur le fond à la charte de l'Aide Suisse contre le Sida, leur organisation faitière. Il n'existe donc pas d'obligation de consolidation.

Principes de présentation du bilan et d'évaluation

Sauf mention contraire dans les différents postes du bilan indiqués ci-après, l'évaluation des postes correspond à la valeur d'acquisition ou le cas échéant de fabrication, selon le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Concernant l'évaluation des postes les plus importants du bilan sont valables les éléments suivants :

Liquidités:	à la valeur nominale, monnaies étrangères au cours applicable à la date de clôture,
Titres:	à la valeur du cours au jour de clôture, les éventuels intérêts courus étant considérés comme partie du prix courant.
Créances:	à la valeur nominale en tenant compte d'un ajustement des valeurs pour les créances douteuses,
Stocks:	au prix coûtant déduction faite d'un ajustement pour produits endommagés,
Immobilisations:	à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements,
Provisions pour charges:	montant fondé sur les estimations de la direction reflétant les dépenses futures escomptées
Autres fonds étrangers	à la valeur nominale

Les héritages et les donations ne sont comptabilisés qu'à réception du paiement. Aucune créance d'héritage ou de donation éventuelle n'est inscrite.

Commentaires relatifs au compte d'exploitation

1) Ventilation des contributions fédérales

En CHF	2016	2015
Office fédéral de la santé publique (OFSP)	1 935 000	2 075 000
section prévention et promotion	323 321	419 206
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	2 258 321	2 494 206

2) Collecte de dons

En CHF	2016	2015
Dons reçus	2 365 095	2 669 821
Intérêts perçus	80	201
Résultat total	2 365 175	2 670 022
Frais de personnel	0	0
Matériel	1 048 750	1 138 762
Total dépenses	1 048 750	1 138 762
Total à répartir	1 316 425	1 531 260

Le produit de la collecte de dons a été affecté conformément au règlement:

En CHF	2016	in %	2015	in %
Fonds de solidarité	197 464	15	226 689	15
Fonds régional de coordination	39 493	3	45 938	3
Fonds projets régionaux	26 329	2	30 625	2
Fonds membres	526 570	40	612 504	40
Fonds projets nationaux	78 985	6	91 876	6
Fonds national d'innovation	26 328	2	30 625	2
Fonds libre prestations nationales (fonds secrétariat) : pour les projets et les tâches administratives du secrétariat	421 256	32	490 003	32
Total	1 316 425	100	1 531 260	100

3) Produits de ventes et services

Étant donné que dans le domaine du marchandisage, seule la différence entre le prix coûtant et le prix de vente est pertinente (pas de frais et pas de salaires comme dans les projets normaux), seul le solde est intégré dans le compte d'exploitation, permettant ainsi d'éviter une inflation de ce dernier.

En CHF	2016	2015
Produit brut du marchandisage	94 743	115 490
Charges	-50 913	-51 433
Produit net du marchandisage	43 830	64 057

Le produit net du marchandisage est intégré au produit des ventes et des services.

4) Charges liées aux prestations

L'Aide suisse contre le sida comptabilise ses dépenses directement par projet. Les frais généraux (p. ex. les frais de location, d'entretien, le matériel de bureau, etc.) ne peuvent être directement imputés à un projet. Depuis 2011, ces frais généraux sont imputés aux charges administratives du secrétariat et non plus, comme par le passé, ventilés sur tous les domaines selon une clé de répartition. Depuis 2014, les frais de personnel liés aux services (gestion, comptabilité, personnel etc.) ne sont plus affectés directement aux projets, mais au secrétariat.

Le tableau suivant détaille les coûts des projets et les coûts administratifs :

	2016	2015
PROJETS (En CHF)		
Charges directes projets		
Frais de personnel	1 038 206	1 173 759
Frais de matériel et d'entretien	1 159 252	1 367 267
Total charges directes projets	2 197 458	2 541 026
Dépenses financées sur le fonds de solidarité	155 015	110 124
Dépenses financées sur le fonds régional de coordination	62 530	47 409
Dépenses financées sur le fonds projets régionaux	33 339	31 606
Dépenses financées sur le fonds membres	622 813	585 022
Dépenses financées sur le fonds projets nationaux	0	16 175
Dépenses financées sur le fonds national d'innovation	0	5 000
Total charges financées sur les fonds	873 697	795 336
Total charges projets, fonds compris	3 071 155	3 336 363

	2016	2015
ADMINISTRATION (En CHF)		
Secrétariat: Charges administratives		
Frais de personnel	396 169	454 829
Frais de matériel et d'entretien	436 572	339 327
Amortissements	2 576	3 513
Total charges administratives	835 617	797 669
Effectifs (au 31.12.)	14	18
Nombre de temps pleins	10	13

En 2013, les frais de personnel liés à la gestion et aux services centraux ont été essentiellement intégrés dans les charges directes des projets. Depuis 2014, ces frais de personnel sont entièrement comptabilisés à charge du secrétariat. Outre les frais de personnel mentionnés, des frais indirects tels que loyers, informatique, frais d'assurance et communication (interne comme externe) sont également comptabilisés à charge du secrétariat.

5) Résultat de l'exercice avant fonds

Depuis 2007, le résultat de l'exercice est également présenté avant la prise en compte des fonds, afin de se rapprocher le plus possible d'un résultat annuel opérationnel. En vertu de la Swiss GAAP RPC 21, cela correspond au poste E = résultat de l'exercice 2 du compte d'exploitation à l'Annexe 2.

6) Résultat financier	2016	2015
En CHF		
Intérêts perçus/bénéfices de change	507	1 838
Résultat des titres : correction de la valeur non réalisée	-11 272	-21 083
Résultat des titres : paiement de dividendes / intérêts	23 886	23 034
Dépenses d'investissements	-14 186	-18 479
Total	-1 065	-14 691

Explications relatives au bilan

ACTIFS**7) Fonds disponibles**

Cette rubrique englobe les avoirs en caisse, en banque et sur le compte postal ainsi que les placements fixes à court terme. Le niveau élevé des liquidités est justifié par l'élément suivant : les recettes de la collecte de dons, dont la totalité est affectée aux fonds de l'Aide suisse contre le sida, sont très difficiles à évaluer à l'avance. C'est pourquoi, conformément au règlement régissant les fonds, les recettes des dons ne sont utilisées qu'au moment de leur réception. Les recettes des dons reçus en 2016 ne seront utilisées qu'en 2017.

En CHF	2016	2015
Avoirs en caisse, en banque et sur le compte postal aux conditions usuelles	748 163	494 028
Avoirs sur le compte postal aux conditions d'intérêts de placement	1 465 089	1 550 234
Total	2 213 252	2 044 262

8) Titres

Le comité a approuvé un nouveau règlement sur les placements le 04.07.2008. Sa mise en application a démarré en 2009. La politique de l'Aide suisse contre le sida se caractérise par ses qualités de durabilité et de sécurité. Les titres sont inscrits au bilan à hauteur de leur valeur boursière.

9) Créances résultant de prestations et de livraisons

Les créances sont considérées comme des entrées futures assurées. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale, moins les correctifs de valeur nécessaires.

En CHF	2016	2015
Créances sur l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)	549 726	685 000
Créances sur des tiers	0	7 369
Total	549 726	692 369

10) Autres créances

Sont regroupées sous cette rubrique les créances relatives à l'impôt anticipé ainsi que la garantie de loyers pour les locaux de Zurich.

En CHF	2016	2015
Créances relatives à l'impôt anticipé	5 659	5 924
Garantie de loyer	41 104	14 104
Autres créances	1 500	6 500
Total	48 263	26 528

11) Stocks

Les stocks englobent l'ensemble des marchandises de la boutique de l'Aide Suisse contre le Sida, à l'exception du matériel d'information mis à disposition gratuitement. Les stocks sont comptabilisés à leur coût de revient.

In CHF	2016	2015
Stocks	16 376	22 649
Total	16 376	22 649

12) Actifs transitoires

Ces rubriques regroupent les actifs résultant de la régularisation de charges payées d'avance et de produits à recevoir. La valeur prise en compte est la valeur nominale

En CHF	2016	2015
Comptes de régularisation d'actifs	42 748	18 333
Total	42 748	18 333

13) Transformation des bureaux

Ces postes comprennent tous les frais en lien direct avec les nouveaux locaux du 101 Stauffacherstrasse. Pour l'amortissement dégressif sur la valeur initiale, on compte généralement sur une durée d'utilisation de cinq ans (durée du bail locatif).

En CHF	2016	2015
Valeur initiale 01.01.	0	0
Accès	51 525	0
Valeur initiale 31.12.	51 525	0
Correction de la valeur 01.01.	0	0
Amortissements	-2 576	0
Correction de la valeur 31.12.	-2 576	0
Valeur nette comptable 31.12.	48 949	0

Meubles

Conformément au mandat de la Confédération, les meubles de l'Aide Suisse contre le Sida sont financés par cette dernière. Ils ne figurent donc pas au bilan.

PASSIFS**14) Créanciers**

Cette rubrique comprend les créances de tiers.

En CHF	2016	2015
Créanciers	619 363	227 160
Total	619 363	227 160

15) Passifs transitoires

La régularisation de tous les passifs transitoires se fait à la valeur nominale

En CHF	2016	2015
Passifs transitoires sur régularisation de charges	186 758	247 889
Régularisation de charges sur vacances et heures supplémentaires	16 214	14 228
Autres	0	52 000
Total	202 972	314 117

16) Tableau des provisions

En CHF	Migration	HSH	FSW	MmHIV	Total
Valeur comptable 1.1.2015	91 000	165 000	30 000	105 000	391 000
Formation	39 000	50 000	30 000	0	119 000
Utilisation	90 000	0	30 000	35 000	155 000
Dissolution	0	0	0	0	0
Ristourne	0	0	0	0	0
Valeur comptable 31.12.2015	40 000	215 000	30 000	70 000	355 000

En CHF	Migration	HSH	FSW	MmHIV	Total
Valeur comptable 1.1.2016	40 000	215 000	30 000	70 000	355 000
Formation	40 000	50 000	30 000	35 000	155 000
Utilisation	40 000	53 000	30 000	35 000	158 000
Dissolution	0	0	0	0	0
Ristourne	0	0	0	0	0
Valeur comptable 31.12.2016	40 000	212 000	30 000	70 000	352 000

COMPTE SUR LA MODIFICATION DU CAPITAL IMMOBILISÉ

En CHF 2016	17) Fonds de solidarité	18) Fonds régional de coordination	19) Fonds projets régionaux	20) Fonds membres	21) Fonds projets nationaux	22) Fonds national d'innovation	25) Prestations nationales (fonds du secrétariat)	Total
État des fonds en début d'exercice	393 910	62 874	41 916	744 093	171 485	57 553	553 654	2 025 485
Affectation à des aides individuelles	-155 015							-155 015
Affectation à des projets des membres de l'Aide Suisse contre le Sida		-50 004	-33 339	-635 339				-718 682
Affectation à des projets du secrétariat							-508 270	-508 270
Frais de gestion du secrétariat	-12 000	-2 400	-1 600	-32 000	-4 800	-1 600	-25 600	-80 000
<i>Total Affectations</i>	<i>-167 015</i>	<i>-52 404</i>	<i>-34 939</i>	<i>-667 339</i>	<i>-4 800</i>	<i>-1 600</i>	<i>-533 870</i>	<i>-1 461 967</i>
Prélèvements soldes résiduels	-111 130	-1		1	-67 676	-22 950	-4	-201 760
Répartition soldes résiduels	30 264	6 053	4 035	80 704	12 106	4 035	64 563	201 760
Participation au résultat net récolte de dons par lettre	197 464	39 493	26 328	526 570	78 986	26 329	421 256	1 316 426
État des fonds en fin d'exercice	343 492	56 015	37 340	684 029	190 100	63 367	505 599	1 879 942
Variation	-50 417	-6 859	-4 576	-60 064	18 616	5 814	-48 055	-145 541

En CHF 2015	17) Fonds de solidarité	18) Fonds régional de coordination	19) Fonds projets régionaux	20) Fonds membres	21) Fonds projets nationaux	22) Fonds national d'innovation	25) Prestations nationales (fonds du secrétariat)	Total
État des fonds en début d'exercice	320 992	62 324	41 551	689 730	182 247	46 611	489 304	1 832 759
Affectation à des aides individuelles	-110 124							-110 124
Affectation à des projets des membres de l'Aide Suisse contre le Sida		-47 409	-31 606	-585 022	-16 175	-5 000		-685 212
Affectation à des projets du secrétariat							-447 200	-447 200
Frais de gestion du secrétariat	-14 400	-2 880	-1 920	-38 400	-5 760	-1 920	-30 720	-96 000
<i>Total Affectations</i>	<i>-124 524</i>	<i>-50 289</i>	<i>-33 526</i>	<i>-623 422</i>	<i>-21 935</i>	<i>-6 920</i>	<i>-477 920</i>	<i>-1 338 536</i>
Prélèvements soldes résiduels	-57 347	-120	-81	-1 653	-90 743	-16 110	-1 282	-167 336
Répartition soldes résiduels	25 100	5 020	3 347	66 934	10 040	3 347	53 547	167 335
Participation au résultat net récolte de dons par lettre	229 689	45 938	30 625	612 504	91 876	30 625	490 003	1 531 260
État des fonds en fin d'exercice	393 910	62 874	41 916	744 093	171 485	57 553	553 654	2 025 485
Variation	72 918	549	365	54 363	-10 762	10 942	64 350	192 725

17) Fonds de solidarité

Le fonds de solidarité apporte une aide financière aux personnes vivant avec le VIH/sida et rencontrant des difficultés financières du fait de leur infection par le VIH.

18) Fonds régional de coordination

Le fonds régional de coordination est à la disposition des membres actifs à la fois pour la réalisation de leurs missions de coordination en région et pour la coordination interrégionale.

19) Fonds projets régionaux

Le fonds projets régionaux soutient les projets et activités de dimension régionale lorsqu'ils sont portés par la majorité des membres actifs et par les membres actifs de la région concernée et que ces derniers sont impliqués dans leur mise en œuvre.

20) Fonds membres

Le fonds membres soutient des projets et activités de membres actifs + membres actifs.

21) Fonds projets nationaux

Le fonds projets nationaux finance des projets de membres actifs au plan national non affectés à une région particulière. Il est également ouvert au financement de projets d'envergure nationale du secrétariat de l'ASS.

22) Fonds national d'innovation

Le fonds national d'innovation est un instrument financier à caractère incitatif utilisé pour financer le développement de projets stratégiquement importants et innovants à caractère national.

25) Fonds prestations nationales (fonds du secrétariat)

Le fonds prestations nationales finance toutes les activités réalisées par l'Aide suisse contre le sida en tant qu'organisation nationale et faitière. Avant la phase d'élaboration du budget, dans le cadre du règlement des fonds, le comité décide du montant maximal pouvant être prélevé sur le fonds au cours de l'exercice budgétaire. Il est alimenté conformément à la clé de répartition du règlement des fonds.

23) Tableau de variation du capital

En CHF 2016	Montant au 1.1.	Utilisation	Transferts internes	Affectation	Variation totale	Montant au 31.12.
Capital de l'organisation	609 154					609 154
23) Fonds propres	666 613			19 000	19 000	685 613
23) Réserves libres : héritages/ dons	-74 015			2 566	2 566	-71 450
23) Report des pertes	2 025 485	-1 461 967	0	1 316 426	-145 541	1 879 942
Capital immobilisé	3 227 237	-1 461 967	0	1 337 992	-123 975	3 103 260
Total capital de l'organisation	-12 000	-2 400	-1 600	-32 000	-4 800	-1 600

2015**Capital de l'organisation**

23) Fonds propres	609 154					609 154
23) Réserves libres : héritages/ dons	641 613			25 000	25 000	666 613
23) Report des pertes	-79 342			5 326	5 326	-74 015
Capital immobilisé	1 832 759	-1 338 536	0	1 531 260	192 724	2 025 485
Total capital de l'organisation	3 004 184	-1 338 536	0	1 561 586	223 050	3 227 237

AUTRES INDICATIONS

Engagements conditionnels

Il n'y a pas d'engagements envers d'autres personnes morales ou privées.

Indemnités versées aux membres du comité et transactions avec des personnes proches

Le total des frais remboursés aux membres du comité durant l'exercice se montent à 6100 CHF (exercice précédent : 6800 CHF).

La présidence du comité a bénéficié d'un honoraire annuel de 16 000CHF (exercice précédent : CHF 16 000).

Indemnisation de la direction

La direction est composée d'une personne. C'est pourquoi nous renonçons ici à publier le montant des indemnités versées. 5 réunions du comité et une retraite d'1,5 jour ont eu lieu au cours de l'année.

Prestations bénévoles

Hormis la présidence, les membres du comité de l'Aide Suisse contre le Sida exercent leur mandat à titre bénévole.

Obligations relatives à la prévoyance professionnelle

Il existe une convention d'affiliation avec une assurance collective pour la partie obligatoire de la LPP et une assurance subobligatoire avec la fondation Abendrot. Les deux plans de prévoyance sont fondés sur le système de la primauté des cotisations. La partie portant sur les risques est fondée sur le système de la primauté des prestations. En 2016, l'Aide Suisse contre le Sida a dépensé 75 672 pour la prévoyance professionnelle (contre 80 952 CHF l'année précédente). Au 31.12.2016, la dette envers la prévoyance professionnelle se monte à 38 500 CHF.

La fondation Abendrot pratique une politique de placement conforme aux idéaux/objectifs de l'Aide Suisse contre le Sida. Le taux de couverture était de 108% au 31.12.2016 (année précédente: 107,5 %).

Événements survenus après la clôture du bilan

Aucun événement majeur susceptible d'influencer les comptes annuels 2016 n'est intervenu après la date de clôture.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité de l'Aide Suisse contre le Sida est intégré à notre rapport annuel. Il peut être téléchargé sur notre site Internet :

Rapports annuels / Aide suisse contre le sida.

Approbation des comptes annuels par le comité

Les comptes financiers pour l'exercice 2016 ont été approuvés par le comité en date du 03 février 2017 et validés pour les communiquer à l'assemblée des délégués.

INDICATIONS RELATIVES AU TABLEAU DE TRÉSORERIE

Principes du tableau de trésorerie

La trésorerie constitue une réserve de liquidités et détermine l'échelle des capacités de l'Aide Suisse contre le Sida, en termes d'activités et de prestations. Le tableau de trésorerie illustre les variations de ce poste en détaillant les activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est établi selon la méthode indirecte.



Tél. +41 44 444 35 55
 Fax +41 44 444 35 35
 www.bdo.ch

BDO SA
 Fabrikstrasse 50
 8031 Zurich

**Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels
 à l'assemblée des membres de l'association de la Aide Suisse contre le Sida à Zurich**

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Aide Suisse contre le Sida, comprenant le bilan, le compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

Responsabilité du comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement de comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de se conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Zurich, le 22 mars 2017

BDO SA

Jörg Auckenthaler

Expert-comptable diplômé

p.p. Walter Fasler

Experte-comptable diplômé

Annexes
 Comptes annuels

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

CERTIFICAT ZEW0

ZERTIFIKAT

Der Verein **Aids-Hilfe Schweiz**, Zürich,
erhält das Recht zur Führung des Zewo-Gütesiegels
vom 1.1.2016 bis 31.12.2020.



Zürich, 15. April 2016

Stiftung Zewo

Kurt Grüter
Präsident

Martina Ziegerer
Geschäftsleiterin

Vous vivez avec le VIH? Nous sommes là pour vous!

L'Aide Suisse contre le Sida vous propose:

- Des conseils juridiques gratuits
- Un accompagnement en cas de litige avec des employeurs et des assurances
- Une aide financière en cas de détresse
- Des actions en faveur des personnes séropositives (campagnes d'information et de visibilité)
- Des brochures d'information (diagnostic, traitement, emploi, droits, assurances sociales, protection des données et publications, etc.)

Tous les détails sur aids.ch

ANTENNES RÉGIONALES ET CHECKPOINTS DANS VOTRE RÉGION

Aarau

Aids-Hilfe Aargau
062 822 55 22

Bâle

Aids-Hilfe beider Basel
061 685 25 00

Checkpoint Bâle

061 685 95 58

Berne

Aids-Hilfe Bern
031 390 36 36 (allemand)
Aide Sida Berne
031 390 36 38 (français)

Checkpoint Berne

031 390 36 46

Coire

Aids-Hilfe Graubünden
081 252 49 00

Delémont

Groupe Sida Jura
032 423 23 43

Fribourg

Le Tremplin
026 424 24 84

Genève

Dialogai
022 906 40 40
Groupe Sida Genève
022 700 15 00

Checkpoint Genève

022 906 40 30

Goldau SZ

Gesundheit Schwyz
041 859 17 27

Lausanne

Profa – Centre de Compétences
Prévention VIH-IST
021 631 01 70

Checkpoint Vaud

021 631 01 76

Lugano

Zonaprotetta
091 923 80 40

Lucerne/OW/NW/Uri

Aids-Hilfe Luzern
041 410 69 60

Neuchâtel

Groupe Sida Neuchâtel
032 737 73 37

Schaan (Liechtenstein)

Fa6, Fachstelle für Sexualfragen
und HIV-Prävention
00423 232 05 20

Schaffhouse

Aids-Hilfe Schaffhausen
052 625 93 38

Saint-Gall/Appenzell

Fachstelle für Aids- und
Sexualfragen
071 223 68 08

Sion

Antenne Sida du Valais
romand
027 329 04 23

Visp

Aids-Hilfe Oberwallis
027 946 46 68

Weinfelden

Perspektive Thurgau
071 626 02 02

Winterthour

liebesexundsoweiter
052 212 81 41

Zurich

Zürcher Aids-Hilfe
044 455 59 00



L'Aide Suisse contre le Sida est membre de la Zewo et est soumise à son contrôle. Cela signifie que chaque don est affecté à un projet précis.